

Les Enseignants et les Parents d'Élèves FCPE
 Appuyés par le SNES, la CGT Educ'Action et le SGEN
 Collège Jean Moulin
 48 rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg
 94550 Chevilly-Larue
 01 46 86 25 90

Chevilly-Larue, le 10 avril 2013

Monsieur Pierre Moya,

Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

Immeuble Saint-Simon

68/70 avenue du Général de Gaulle

94011 CRETEIL CEDEX

S/C

Madame DELABORDE

Principale du Collège Jean Moulin

Objet : Demande d'audience pour une seizième division et un poste d'Assistant social

Monsieur le Directeur,

Monsieur, notre courrier daté du 21 janvier 2013 n'a reçu aucune réponse à ce jour. Il fait état de nos difficultés et de nos besoins, afin que le Collège Jean Moulin redresse une situation qui nous préoccupe beaucoup. La situation se dégrade toujours plus et les prévisions pour la rentrée prochaine sont alarmantes et inacceptables pour notre collège déjà en difficulté : 27 élèves par classe en sixième et 28 en quatrième, alors que nous enchaînons les conseils de discipline et que les résultats scolaires chutent.

C'est pourquoi, nous vous adressons ce nouveau courrier dans l'attente d'un examen approfondi et de réponses solides et pérennes pour nous permettre de sortir de cette impasse.

Lors du CA de février dernier, la DHG proposée a été rejetée à la quasi unanimité : représentants des enseignants et des parents, ainsi que la représentante de la ville de Chevilly-Larue dont le maire, M. Hervy, est très préoccupé par la dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves de Chevilly. Veuillez trouver ci-dessous le texte d'une motion jointe au compte-rendu du CA dont nous n'avons eu aucun retour à ce jour.

"La DHG qui nous est proposée au vote nous contraint à travailler dans des conditions encore moins favorables que cette année pourtant difficile : effectifs chargés en 6^{ème} à la rentrée 2013 (27 élèves/classe) ; demande d'ouverture d'une division de 4^{ème} restée sans réponse et qui entraîne des effectifs à 28 élèves/classe, plus une perte d'une 1/2 Heure en français par rapport à cette année (nous passons de 4,5 H à 4 H) ; les 9 dédoublements dans les matières scientifiques se réduisent à 5 ; le dispositif de dédoublement hebdomadaire des classes de 5^{ème} sur une heure de cours n'existe plus.

Aucune répartition satisfaisante ne peut surgir d'une DHG aussi étroite. C'est pourquoi nous votons contre la DHG et sa répartition. Nous ne pouvons accepter une telle régression qui va à l'encontre des intérêts des enfants, des familles et des enseignants. Les Parents d'élèves, les Enseignants et les organisations syndicales ont déjà alerté à plusieurs reprises la direction et l'Inspection Académique sur les difficultés spécifiques à notre collège, en vain.

La situation qui résulterait de l'application de cette DHG accentuerait les inégalités sociales en limitant encore plus l'efficacité du travail des équipes au contact des élèves. Ces pertes de moyens se font au détriment des élèves et des familles les plus fragiles mais finissent aussi par démobiliser ceux qui veulent étudier dans de bonnes conditions ; sans compter le temps et l'énergie dépensés par les équipes éducatives qui doivent encore une fois repartir à zéro.

Nous attendons d'autres propositions pour améliorer la prise en charge de nos élèves et les mener plus sûrement vers la réussite que leurs familles et eux-mêmes sont en droit d'attendre du service public de l'Éducation Nationale."

Nous vous adressons le texte de notre courrier de janvier, assorti d'une demande d'audience à l'Inspection Académique dans les plus brefs délais afin de nous permettre d'organiser efficacement la prochaine rentrée.

"Durant l'année scolaire 2011-2012, le CA, appuyé par les enseignants, les parents d'élèves et M. Hervy, Maire de Chevilly-Larue, s'est prononcé pour le maintien de quatre classes dans le niveau 5^{ème}.

Notre demande n'a pas été honorée et nous en déplorons les effets depuis la rentrée scolaire. Les classes chargées amplifient les difficultés de gestion des élèves, augmentent la fatigue des personnels déjà très sollicités et rendent plus difficile le suivi individuel des élèves. Le renouvellement conjoint des postes de Principale et de son Adjointe a entraîné la nécessaire découverte pour elles d'un nouvel environnement. Nous avons bien insisté sur ce point lors de notre entrevue à l'I. A. en mai dernier et on nous avait assuré qu'il en serait tenu compte.

Lors de notre entrevue à l'Inspection Académique, nous avons souligné les résultats obtenus sur les plans scolaire et éducatif, grâce à une action concertée de tous les personnels ; cependant, nous avons insisté lourdement sur la précarité de la situation. M. Albaret, Principal du collège à ce moment-là avait rappelé le chiffre des CSP qui se montait à 60% de familles défavorisées, sans compter les nombreuses familles monoparentales. Nous avons également souligné une spécificité du collège qui accueille des élèves de deux Foyers situés sur la commune, qui nous adressent des enfants en situation souvent difficile. Sur la question des moyens insuffisants, Monsieur le Maire avait solennellement affirmé que c'est dans les situations difficiles sur les plans économique et social que le pays avait toujours su par le passé répondre aux défis qui se présentaient à lui. En effet, l'École reste l'un des derniers remparts contre le délitement de la société, et nous devons assurer notre mission dans les meilleures conditions de réussite ; c'est le sens de notre engagement dans l'Éducation Nationale. Les quelques heures supplémentaires que nous avons reçues, ne nous permettent pas d'assurer nos missions d'éducation et d'enseignement dans de bonnes conditions : les problèmes de comportement des élèves sont nettement accentués par le nombre ; cela va à l'encontre de la volonté affichée par notre Ministre qui a souligné la nécessité de redonner à l'Éducation Nationale les moyens qu'elle avait perdus ces dernières années.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte la question des effectifs dans l'élaboration de la DHG pour l'année 2012-2013, en effet, une des caractéristiques de notre collège est la mobilité des familles, qui se traduit par un flux non négligeable de nouveaux arrivants en cours d'année. La fermeture d'une classe dans le niveau 5^{ème} l'an dernier, s'est jouée à quelques élèves près. Cette approche chiffrée et trop rigide de la gestion des personnels et de la DHG nous apparaît en totale contradiction avec la réalité sur le terrain. Nous avons longuement évoqué ce point lors de notre entrevue à l'I. A. en mai dernier. Nous faisons face à une montée des agressions physiques et verbales inquiétantes qui nécessiterait des actions fortes, mais difficiles à mettre en place, faute de moyens humains et horaires. Les classes de 5^{ème} de cette année sont particulièrement lourdes à gérer, qu'en sera-t-il l'an prochain en 4^{ème} si les conditions de travail restent les mêmes ? Nous passons toujours plus de temps hors enseignement, à effectuer des tâches chronophages et mal rémunérées (à titre d'exemple, l'accompagnement éducatif, fort intéressant et très encouragé par le Ministère il y a quelques années, est payé en-deça du temps réel effectué).

C'est pourquoi, nous sollicitons de votre part l'examen très attentif de notre demande d'ouverture d'une quatrième classe de 4^{ème} pour la rentrée de septembre 2013. Nous ne pouvons nous résoudre à voir la situation se dégrader davantage.

D'autre part, depuis trois ans, le Collège Jean Moulin ne bénéficie plus de la présence d'un assistant social sur place. Les incivilités, les violences verbales et physiques ne cessent de croître, parallèlement à la dégradation des conditions de vie des familles. Le personnel qui reste en contact avec les élèves a du mal à assurer la présence et le dialogue nécessaires pour écouter les enfants avec la neutralité indispensable dans cette démarche d'écoute qui prend en compte les individus dans toute leur complexité. Ce travail de suivi des élèves s'effectue souvent au détriment d'autres tâches : la multiplication des missions qui nous sont confiées ne permet plus un suivi d'une qualité satisfaisante.

Le dernier assistant social qui était présent deux jours dans la semaine, avait su nouer un dialogue fructueux avec les élèves, en les accueillant individuellement et en groupe, dans un espace ludique qui favorisait la communication et tissait des liens de confiance ; le FSE du collège participait à l'achat de matériel ludique et éducatif pour rendre cet espace attractif.

Nous demandons le rétablissement de la présence d'un(e) assistant(e) social(e) qui nous permettrait dans un premier temps de retrouver les moyens perdus, et par la suite de développer un travail d'équipe avec cette personne nécessaire et irremplaçable au collège.

Le départ de l'assistant social a créé un manque vraiment préjudiciable à tous : nous avons besoin de la présence d'êtres humains sur le terrain, compétents et formés à ce travail complexe."

Sachant votre attachement à un service public de qualité qui garantit l'égalité de tous à l'accès au savoir et au droit à l'éducation, nous vous remercions de toute l'attention que vous porterez à nos demandes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Les Enseignants et les Parents d'Élèves FCPE du Collège Jean Moulin